

# Chikungunya : je m'informe sur les risques

## Le site du Docteur Robert TZVETAN

Adresse du site : [www.docvadis.fr/robert-tzvetan](http://www.docvadis.fr/robert-tzvetan)



Validé par

le Comité Scientifique Médecine des voyages

**Le chikungunya est une maladie infectieuse transmise par le moustique-tigre. A l'origine d'une épidémie sur l'île de la Réunion en 2005, le virus sévit désormais dans les Antilles françaises. Le moustique-tigre a fait son apparition dans le sud de la France, région dans laquelle les autorités de santé craignent une transmission du virus du chikungunya.**

## Qu'est ce que le chikungunya ?

Le chikungunya est une arbovirose, due à un virus transmis par un moustique communément appelé « moustique-tigre » en raison de ses rayures bien visibles. Ce moustique appartient au genre *Aedes*, dont certaines espèces sont impliquées dans la transmission d'autres virus, comme notamment ceux de la dengue et la fièvre jaune. Seule la femelle transmet le virus, au cours d'une piqûre qui survient principalement de jour, et le plus souvent au lever du jour ou au crépuscule, mais parfois aussi la nuit.

## Dans quelles régions est-ce que je risque de rencontrer le moustique en France ?

Le moustique vecteur du chikungunya est présent dans les DOM (Antilles, Guyane, île de la Réunion, Mayotte), mais également en France métropolitaine où il est apparu en 2004. Son aire de répartition s'étend dans le sud du pays, où elle couvrait fin 2014 une vingtaine de départements, en Corse et des Alpes-Maritimes à la Gironde.

## Quels sont les symptômes du chikungunya ?

En langue Makondée, chikungunya signifie « maladie de l'homme courbé », une définition qui illustre bien la position des personnes souffrant de douleurs articulaires provoquées par le virus. En effet, l'infection par le virus du chikungunya entraîne, après un délai d'incubation de 2 à 10 jours, des atteintes articulaires, souvent très intenses et invalidantes, qui touchent principalement les poignets, doigts, chevilles et pieds, mais aussi les genoux et plus rarement le rachis, les hanches ou les épaules. On retrouve également un syndrome viral (maux de tête accompagnés de fièvre, douleurs musculaires importantes, voire éruption cutanée). Des atteintes plus graves surviennent chez des personnes ayant d'autres pathologies (diabète, alcoolisme chronique, etc.) ou chez des personnes fragilisées (femmes enceintes, personnes âgées, nouveau-nés). Après la phase initiale avec fièvre, les douleurs articulaires peuvent persister et rester pénibles pendant plusieurs mois.

## **Comment me protéger efficacement contre les piqûres du moustique-tigre ?**

La prévention de cette infection est à la fois collective et individuelle, reposant sur la protection personnelle et la lutte contre la reproduction du moustique-tigre. Ainsi, dans les régions concernées, il est recommandé :

- de porter des vêtements longs, imprégnés d'insecticide,
- d'utiliser des répulsifs cutanés et ambiants (prises électriques avec insecticide),
- de dormir sous une moustiquaire ou utiliser une climatisation.

Appliquez sur la peau des produits antimoustiques, surtout la journée. Demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien avant toute utilisation, surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes.

Toute personne infectée par le chikungunya doit continuer à se protéger des piqûres de moustiques pendant au moins une semaine après le début des symptômes, pour éviter un enchaînement :

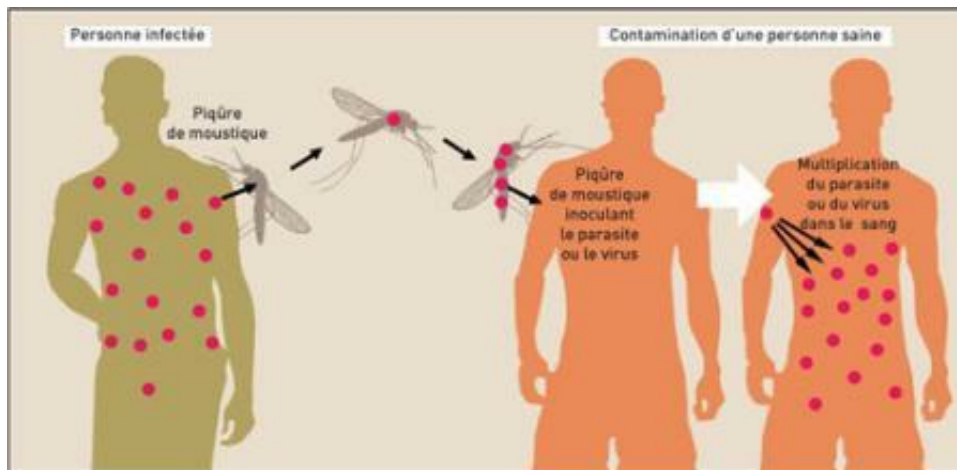
- un moustique-tigre pique la personne infectée,
- quelques jours plus tard le moustique devient contaminant,
- ce moustique pique et infecte d'autres personnes.

Les moustiques sont des vecteurs de plusieurs maladies parasitaires ou virales.

Deux cas autochtones d'infection ont été signalés dans le sud de la France en 2010 et un en 2014.



*Appliquez sur la peau des produits antimoustiques, surtout la journée. Demandez conseil à votre médecin ou votre pharmacien avant toute utilisation, surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes.*



*Les moustiques sont des vecteurs de plusieurs maladies parasitaires ou virales.*

## **Des mesures collectives de protection sont-elles préconisées ?**

Au niveau collectif, le ministère de la Santé préconise d'éliminer les points d'eau stagnants favorables à la reproduction du moustique-tigre (sous-pots de fleurs, seaux, gouttières bouchées...). Dans ce sens, depuis le 1er juillet 2014 le gouvernement se mobilise pour aider la population à neutraliser ces zones de prolifération des larves en apportant aux régions concernées le soutien des pompiers (élimination des carcasses de voitures, pneus abandonnés...).

Pour éliminer les larves de moustiques, il faut éliminer les endroits où l'eau peut stagner, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie, couvrir les réservoirs d'eau, couvrir les piscines hors d'usage.



*Pour éliminer les larves de moustiques, il faut éliminer les endroits où l'eau peut stagner, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie, couvrir les réservoirs d'eau, couvrir les piscines hors d'usage.*

## **Existe-t-il un traitement ?**

Il n'existe à l'heure actuelle aucun antiviral permettant de traiter spécifiquement le virus du chikungunya. La prise en charge médicale repose sur des traitements antidouleur et anti-inflammatoires. Dans les cas les plus graves, une prise en charge à l'hôpital sera nécessaire.

## **Mon médecin m'a expliqué que le chikungunya est une maladie à déclaration obligatoire. A quoi sert cette mesure ?**

Les médecins sont tenus de transmettre aux autorités de santé les informations relatives aux personnes chez qui le diagnostic du chikungunya a été posé. Cette déclaration recense toutes les informations utiles à la surveillance d'une épidémie potentielle (âge, sexe, lieu d'habitation, lieu d'infection, profession si elle a un lien avec la maladie, symptômes constatés...). La déclaration obligatoire décrit le malade, dont l'anonymat est respecté, et relève du secret médical.

## **Puis-je avoir des séquelles après la maladie ?**

Dans la majorité des cas, la rémission des symptômes est assez rapide avec la disparition de la fièvre en quelques jours et des douleurs en quelques semaines. L'atteinte articulaire peut cependant persister pendant

plusieurs mois voire plusieurs années. Ce risque de chronicité augmente avec l'âge de la personne atteinte.

Le moustique-tigre est également impliqué dans la transmission de la dengue, une maladie virale associant l'apparition d'une fièvre brutale à des douleurs intenses, voire des signes hémorragiques. Le traitement de la dengue repose sur l'utilisation de médicaments antidouleur mais contre-indique l'utilisation d'anti-inflammatoires, qui pourraient favoriser une hémorragie. La dengue sévit depuis plusieurs années dans les DOM. Une recrudescence du nombre de cas aux Antilles, sur l'île de la Réunion, ainsi que le recensement de cas importés en France a provoqué la mise en place d'un plan de surveillance conjoint de la dengue et du chikungunya.